

Nombre de conseillers

En exercice : 26

Présents : 14

Absents : 12

- dont suppléés : 2

- dont représentés : 6

Votants : 22

- dont « pour » : 22

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq octobre à dix-sept heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le dix-neuf octobre se sont réunis dans la salle de réunions de la maison de la vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, BALLADUR Clarisse, BANCILLON BOË Fabienne, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, MM. BOUGUYON Yvan, FRANQUEBALME Jean-Pierre, MARTIN Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, SIGNORET Jean-Christophe, TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric, CAPEL Denis, GASTON Arnaud et FERRON Jean.

EXCUSES : Mme MATTERA Wendy ayant donné pouvoir à M. FRANQUEBALME Jean-Pierre, Mme OCCELLI Chloé ayant donné pouvoir à M. TRON Jean-Michel, Mme OKROGLIC Dominique, Mme BARDIN Régine, Mme REYNAUD Sandra ayant donné pouvoir à Mme GARCIER-RICHAUD Hélène, M. ORTUNO Miguel, M. BARNEAUD Christophe ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, M. OLIVERO Albert suppléé par M. MARTIN Jacques, M. FORTOUL Jacques ayant donné pouvoir à M. MILLION-ROUSSEAU Daniel, M. PELLOUX Jacques ayant donné pouvoir à Mme JACQUES Elisabeth, M. SICELLO Manuel et M. ISOARD Bernard suppléé par M. SIGNORET Jean-Christophe.

SECRETARE DE SEANCE : Mme GARCIER-RICHAUD Hélène.

Délibération n°2021/181

OBJET : REGIE UBAYE SKI - ACTION SOCIALE EN FAVEUR DU PERSONNEL A L'OCCASION DES FETES DE FIN D'ANNEE.

Le Conseil de Communauté,

VU la proposition de Mme la Présidente d'attribuer une aide pour Noël aux agents de la régie ayant des enfants et en poste au plus tard le 31 décembre de l'année « n », sous forme de bons d'achats d'un montant de 40.00 € par enfant jusqu'à l'âge de douze ans révolus ;

VU la proposition de Mme la Présidente d'attribuer un cadeau d'entreprise aux agents permanents de la régie d'une valeur maximale de 30.00 € par agent ;

VU l'avis favorable du conseil d'exploitation réunie le 15 octobre 2021 ;

Sur proposition de la Présidente,
Après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** la proposition de la présidente.
- **DIT** que ces aides complémentaires seront délivrées chaque année au mois de décembre.
- **S'ENGAGE** à inscrire les crédits correspondants chaque année au Budget de la régie Ubaye ski à l'article 6488, Chapitre 012.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus
Pour extrait certifié conforme

La Présidente
Mme Sophie VAGINAY RICOURT.

